



Ministère du Développement Durable
M. le Ministre C. Wiseler
M. le Ministre M. Schank

Luxembourg, le 16 mars 2012

concerne : demande d'information en relation avec les travaux réalisés le long de l'A4, et surtout au niveau de Leudelange

Messieurs les Ministres,

Notre organisation a été contacté ces derniers temps par une multitude de personnes en relation avec les travaux le long de l'autoroute A4, notamment au niveau de Leudelange.

Ces interventions sont perçues par le grand public comme des actes de destruction pure et simple. Même si on accepte qu'une gestion de ces surfaces doit être réalisée, une coupe radicale à ce point aurait due être évitée, et ce afin d'être conforme avec la gestion préconisée pour la taille des haies en milieu rural.

Selon nos informations, votre ministère a procédé suivant un plan de gestion y relatif.

Nous vous serions gré, de bien vouloir nous transmettre ce plan de gestion et de nous informer, si d'autres travaux similaires sont prévus dans ce contexte.

Vu que ces derniers jours on a de nouveau reçu une multitude de demandes et que nos organisations aimeraient répondre à ces personnes intéressées dans un délai correct, nous vous serions gré de bien vouloir nous transmettre le dossier dans vos meilleurs délais.

Permettez-nous d'autre part de suggérer qu'il serait opportun que votre ministère assure une communication beaucoup plus ouverte lors de tels travaux, notamment en réalisant un communiqué de presse y relatif, en transmettant les dossiers de base aux organisations de protection de la nature avant le commencement des travaux.

Veillez agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de nos sentiments respectueux.

Blanche Weber
présidente

Roger Schauls
responsable du thème
« protection de l'environnement naturel »